

Police

COMMISSAIRE DE POLICE (CATÉGORIE A)

Admissibilité

Les épreuves écrites font l'objet d'une double correction à l'exception du questionnaire à choix multiple.

▪ Épreuve de culture générale

Dissertation sur un sujet d'ordre général relatif à l'évolution des idées et des faits politiques, économiques et sociaux en France et dans le monde depuis 1900 jusqu'à nos jours.

Durée 5 h ; Coefficient 4

▪ Épreuve de résolution d'un cas pratique

A partir d'un dossier documentaire à caractère administratif, dégager des propositions et solutions argumentées. Le dossier peut comporter des graphiques et des données chiffrées. Il ne peut excéder 30 pages.

Durée 4 h ; Coefficient 4

▪ Questionnaire à choix multiple ou à réponses courtes

Portant sur les connaissances générales des événements qui font l'actualité politique française et internationale, le fonctionnement institutionnel politique français et européen, les règles du comportement citoyen, les missions et l'organisation générale des services de la police nationale et des services du ministère de l'Intérieur.

Durée 1 h ; Coefficient 3

▪ Deux Compositions

1 - L'une porte sur le droit administratif général et/ou les libertés publiques et/ou le droit de l'Union européenne.

Durée 3 h ; Coefficient 4

2 - L'autre porte sur le droit pénal général et/ou la procédure pénale.

Durée 3 h ; Coefficient 4

Pré-admission

Pour y participer, le candidat doit avoir obtenu, aux épreuves d'admissibilité, un total de points déterminés par le jury, qui ne peut être inférieur à 152.

Deux épreuves d'exercices physiques composées d'un parcours d'habileté motrice et d'un test d'endurance cardio-respiratoire. **Toute note inférieure à 7/20 à l'une ou l'autre des épreuves est éliminatoire.**

Coefficient 3

Admission

Pour y participer, le candidat doit avoir réussi les épreuves de pré-admission.

- **Tests psychotechniques écrits**

Non notés et destinés à évaluer le profil psychologique des candidats et leur capacité à travailler en groupe.

Durée 3 h 30

- **Épreuve de gestion du « stress »**

Sous forme d'un parcours permettant l'évaluation de la gestion du stress du candidat. Cette épreuve consiste à placer le candidat dans une situation imprévue et soudaine et à analyser son comportement. Une grille d'observation renseignée par le psychologue est communiquée au jury en vue de l'épreuve d'entretien.

Durée 10 mn maximum ; Coefficient 2

- **Épreuve de mise en situation individuelle**

A partir d'un cas pratique tiré au sort pouvant comporter un dossier documentaire professionnel d'une dizaine de pages.

Durée 30 mn ; Préparation : 30 mn ; Coefficient 4

- **Épreuve collective**

Mise en situation à partir d'un cas pratique tiré au sort pouvant comporter un dossier documentaire professionnel d'une dizaine de pages permettant de répondre à une problématique avec toute une équipe.

Les candidats sont répartis en groupe (4 à 6) afin d'évaluer leur comportement, leur façon de s'exprimer et leur capacité relationnelle et décisionnelle.

Durée 35 mn ; Coefficient 4

- **Épreuve orale de langue étrangère**

Conversation à partir d'un texte, écrit dans la langue choisie, tiré au sort par le candidat. Les langues admises sont l'allemand, l'anglais, l'espagnol, l'italien. Le candidat indique son choix dans sa demande d'inscription au concours. Il ne peut en aucun cas en changer postérieurement à la clôture des inscriptions.

Durée 20 mn ; Préparation 20 mn ; Coefficient 4

- **Entretien avec le jury**

Porte sur des questions d'ordre général à partir d'un thème d'actualité tiré au sort par le candidat, il permet d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, ainsi que son aptitude et sa motivation à exercer l'emploi postulé.

Les membres du jury disposent, pour aide à la décision, des résultats des tests psychotechniques, interprétés par le psychologue et de la grille d'observation renseignée par le psychologue lors de l'épreuve de gestion de stress.

Toute note inférieure à 5/20 est éliminatoire.

Durée 35 mn ; Préparation 35 mn ; Coefficient 7

N.B. : Les candidats peuvent présenter ce concours maximum 3 fois.

OFFICIER DE POLICE (CATÉGORIE B)

Admissibilité

- **Une épreuve de culture générale**

Dissertation sur un sujet d'ordre général relatif à l'évolution des idées et des faits politiques, économiques et sociaux en France et dans le monde depuis 1900 jusqu'à nos jours.

Durée 4 h ; Coefficient 4

- **Une épreuve consistant, à partir d'un dossier documentaire à caractère administratif, en la résolution d'un cas pratique**

Dégager des propositions et solutions argumentées. Le dossier peut comporter des graphiques ainsi que des données chiffrées. Il ne peut excéder trente pages.

Durée 4 h ; Coefficient 3

- Une épreuve consistant en un **questionnaire à choix multiple ou à réponses courtes**

Connaissances générales des événements qui font l'actualité politique française et internationale, le fonctionnement institutionnel politique français et européen, les règles du comportement citoyen, les missions et l'organisation générale des services de la police nationale et des services du ministère de l'intérieur.

Durée 1 h ; Coefficient 3

- Un **questionnaire à choix multiple ou à réponses courtes**

Droit administratif général et/ou les libertés publiques

Durée 1 h ; Coefficient 2

- Une **épreuve écrite**

Droit et/ou la procédure pénale

Durée 3 h ; Coefficient 2

N.B. : Les épreuves écrites font l'objet d'une double correction à l'exception des questionnaires à choix multiple.

Pré-admission

Pour y participer, le candidat doit avoir obtenu, aux épreuves d'admissibilité, un total de points, fixé par le jury, qui ne peut être inférieur à 112.

Deux épreuves d'exercices physiques composées d'un parcours d'habileté motrice et d'un test d'endurance cardio-respiratoire. **Toute note inférieure à 7/20 à l'une ou l'autre des épreuves est éliminatoire.**

Admission

Pour y participer, le candidat doit avoir réussi les épreuves de pré-admission.

- Des **tests psychotechniques écrits**

Non notés, destinés à évaluer leur profil psychologique et leur capacité à travailler en groupe.

Durée 3 h

- **Une épreuve de gestion du stress**

Sous forme d'un parcours permettant l'évaluation de la gestion du stress du candidat. Cette épreuve consiste à placer le candidat dans une situation imprévue et soudaine et à analyser son comportement. Une grille d'observation renseignée par le psychologue est communiquée au jury en vue de l'épreuve d'entretien.

Durée 10 mn maximum ; Coefficient 2

Une **épreuve de mise en situation individuelle** à partir d'un cas pratique tiré au sort pouvant comporter un dossier documentaire professionnel d'une dizaine de pages.

Durée 30 mn ; Préparation : 30 mn ; Coefficient 4

- **Un entretien avec le jury**

Questions d'ordre général à partir d'un thème d'actualité tiré au sort par le candidat permettant d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, ainsi que son aptitude et sa motivation à exercer l'emploi postulé. Les membres du jury disposent, pour aide à la décision, des résultats des tests psychotechniques passés par le candidat, interprétés par le psychologue et de la grille d'observation renseignée par le psychologue lors de l'épreuve de gestion du stress.

Toute note inférieure à 5 sur 20 est éliminatoire.

Durée 35 mn ; Préparation 35 mn ; Coefficient 5

- **Une épreuve orale obligatoire de langue étrangère**

Conversation avec le jury. Les langues admises sont l'allemand, l'anglais, l'espagnol, l'italien. Le candidat indique son choix lors de son inscription au concours. Il ne peut en aucun cas en changer postérieurement à la clôture des inscriptions.

Durée 15 mn ; Coefficient 3

